LO HOLDING LAUSANNE-OUCHY SA

Invitation à l'assemblée générale ordinaire

**du jeudi 16 juin 2005, à 10 h 30,
au Multiplex-cinémas Europlex-Flon, salle n° 3,
rue du Port-Franc 16, à Lausanne
(liste de présence dès 10 h).**

Ordre du jour et propositions du conseil d'administration

1. **Rapport de gestion du conseil d'administration et comptes de l'exercice 2004**
   Le conseil d'administration propose l'approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2004.
2. **Comptes consolidés de l'exercice 2004**
   Le conseil d'administration propose l'approbation de ces comptes.
3. **Emploi du bénéfice au bilan**
   Le conseil d'administration propose l'emploi du bénéfice au bilan comme suit:

Solde au bilan à disposition de l'assemblée générale des actionnaires	**CHF**	**2 462 478.–**
Dividende de 10% sur un capital-actions de CHF 7 900 000.–, donnant droit au dividende de:	CHF	790 000.–
Attribution à la réserve extraordinaire:	CHF	800 000.–
Report à nouveau:	CHF	872 478.–
	CHF	**2 462 478.–**

4. **Décharge du conseil d'administration**
   Le conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres de leur gestion pour l'exercice 2004.
5. **Election du conseil d'administration**
   Le conseil d'administration propose de nommer comme membres du conseil, pour la durée statutaire d'un an, les administrateurs sortants MM. Eric Baudat, Christian Brustlein, Daniel Crausaz, Paul Rambert, Laurent Rivier et Gérard Stalder, et d'élire comme nouveau membre Monsieur Bernard Guillelmon, 39 ans, de nationalité suisse, marié et père d'un enfant, membre du conseil d'administration JJM Holding SA. M. Guillelmon est diplômé de l'EPFL et a un MBA de l'INSEAD à Fontainebleau. Il est actuellement chef du secteur d'activités vente et gestion des capacités de l'infrastructure CFF et membre de la Direction Infrastructure.
6. **Election de l'organe de révision pour les comptes consolidés ainsi que pour les comptes annuels de l'exercice 2005**
   Le conseil d'administration propose de désigner KPMG Fides Peat en qualité d'organe de révision pour un nouveau mandat d'un an.
7. **Divers**

Seuls les actionnaires dûment inscrits au Registre des actions le 17 mai 2005 sont autorisés à prendre part à l'assemblée générale. Aucun transfert ne sera enregistré entre le 17 mai et le 16 juin 2005.
Les actionnaires ont reçu le rapport de gestion 2004, qui peut en outre être consulté au siège de la société, et une carte d'admission qui comporte une procuration leur permettant, le cas échéant, de se faire représenter à l'assemblée générale par un autre actionnaire inscrit au registre ou par leur banque.
Si les actionnaires désirent confier leurs pouvoirs de représentation aux organes de la société, il suffit de nous retourner en blanc la procuration dûment signée. Dans ce cas, leur droit de vote s'exercera conformément aux propositions du conseil d'administration. Ils peuvent aussi charger Maître Pierre-Olivier Zingg, Avocat, Zingg Finances SA., place Pépinet 2, 1002 Lausanne, personne indépendante de la société au sens de l'art. 689c CO, de les représenter à cette assemblée; pour cela, il y a alors lieu de lui adresser leurs instructions relatives aux votes et aux élections par écrit. Sans ces instructions, il exercera le droit de vote conformément aux propositions du conseil.

Lausanne, le 24 mai 2005

Pour le conseil d'administration:
Laurent Rivier, président

284776